

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.065 — QUARANTIÈME ANNÉE — MARDI 10 AOÛT 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes : 6 mois 12 fr., 1 an 22 fr.
Autres départements et l'Algérie : 6 mois 14 fr., 1 an 24 fr.
Étranger (Union postale) : 6 mois 17 fr., 1 an 30 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les bureaux de Poste

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Les Profiteurs de la Guerre

Nous nous élevons il y a quelques jours contre les pourvoyeurs de l'ennemi et les approbations qui nous sont venues de toutes parts à ce sujet, attestaient que ce que nous avions écrit avait trouvé un écho dans les cœurs et dans la vigoureuse indignation de l'opinion publique. Mais si les pourvoyeurs de l'ennemi sont des coupables qui ne méritent aucune pitié, il y a une catégorie de faiseurs qui ne sont pas beaucoup plus recommandables et dont les agissements méritent d'être également flétris. Ce sont ceux que l'on a appelés les profiteurs de la guerre.

Dans une de ses dernières séances, la Chambre a eu à examiner le cas de certains de ces profiteurs de la guerre. C'était à propos de la discussion du projet de loi sur les réquisitions de blé. Au cours de cette discussion, M. Lauche a soulevé une question dont on avait déjà parlé il y a quelques mois : la question des marchés passés au début de la campagne. L'Etat aurait alors pu acheter des blés au prix de 21 francs. La Chambre syndicale des courtiers et agents en grains et farines de Paris et Seine-et-Oise lui offrait, en effet, de se rendre acquéreur, à ce prix, de 300.000 quintaux de blé d'Amérique. Mais la proposition n'aboutit pas, et l'Etat se trouva amené à payer, au prix de 24 ou de 25 francs ce qu'il aurait pu payer au prix de 21 francs. Pourquoi ? C'est ce que le député socialiste de Paris a essayé d'expliquer à ses collègues. Et vous allez voir comme l'histoire est édifiante !

« Il m'a été rapporté, a déclaré M. Lauche, que lorsque M. Colin s'est présenté à l'intendance pour lui offrir ces blés au prix cotant, en laissant au gouvernement le soin de fixer, s'il l'avait jugé nécessaire, la commission à donner — personne ne se serait élevé contre une commission de 25 ou de 50 centimes par quintal — au lieu d'être reçu seul, il a été obligé de subir la présence d'un monsieur qui, depuis trop longtemps en France, fait parler de lui sur la question des blés. Au lieu de traiter avec M. Colin, représentant de ces messieurs réunis à la Bourse de commerce, c'est avec le monsieur dont je parle, qui avait à placer une grande quantité de blé, que l'on a traité, non au prix de 21 francs, mais au prix de 24 ou de 25 francs. »

M. Thierry, sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance, est monté à la tribune aussitôt après, et il a dit : « La matérialité des faits que vient d'indiquer M. Lauche est exacte. Je poursuis en ce moment une enquête. » Et il a ajouté ces précisions : « Un corps constitué de commerçants aurait, en effet, au commencement des hostilités, offert au gouvernement la cession de leurs contrats de blé américain pour une quantité d'environ 300.000 quintaux. Le gouvernement pouvait seul réaliser cette opération, était seul à même de bénéficier de la cession de ces contrats. Il n'a été signalé comme exact aussi que M. Colin, dont on vient de parler et sur le rôle duquel je cherche des précisions en ce moment par une enquête qui est ouverte, s'est fait le délégué des commerçants pour aller porter leurs offres au gouvernement en compagnie du président de la Chambre de commerce de Paris et d'une autre personne qui se serait — je ne sais comment encore — imposée pour les accompagner et aurait servi d'intermédiaire. » Des députés, interrompant, ont alors jeté dans le débat le nom de cet intermédiaire, qui est M. Baumann. Puis M. Thierry a conclu en disant : « Voilà un ensemble de faits dont il y a lieu de dégager les responsabilités. »

C'est notre avis et ce sera l'avis de tous les honnêtes Français qui comme nous trouveront scandaleux que, à la faveur de la guerre, un ou plusieurs intermédiaires aient fait déboursés à l'intendance, c'est-à-dire à l'Etat, une somme supérieure de quelques centaines de mille francs à celle qui aurait dû être déboursée, et cela pour remplir leurs poches. Il y a en effet là des responsabilités à dégager, — et même à poursuivre, à poursuivre avec la plus grande vigueur. La seule chose dont on puisse être sûr, c'est que l'on ait attendu si longtemps pour s'en apercevoir...

D'autres faits d'ailleurs ont été signalés à la Chambre ce même jour, et qui ne sont pas moins déplorables. M. Viollette, en particulier, a parlé des étranges méthodes d'achat de l'intendance. « La première combinaison imaginée par l'intendance, a-t-il dit, fut d'accréditer par toute la France quatre ou cinq personnes, comme acheteurs à la commission pour le compte au ministère de la Guerre, avec une commission de 60 centimes, les frais de transport à la charge de l'Etat. Parmi ces personnes, M. Colin, M. Goldschmidt et, comme par hasard, M. Baumann. La part prépondérante fut faite à M. Baumann. Il parut qu'il avait réussi à persuader à l'intendance qu'en évitant des frais de déplacement aux Commissions de ravitaillement, l'administration de la Guerre obtiendrait des céréales réquisitionnées à un meilleur compte pour l'Etat. Mais comme ces messieurs achetaient à la

commission et spécialement M. Baumann, ils se souciaient peu du prix qu'ils payaient et achetaient partout 1 fr. 50 et 2 fr. par sac de plus que les Commissions de ravitaillement elles-mêmes (Mouvement), plus les commissions de leurs courtiers. »

Toutes ces affirmations, nous avons à peine besoin de le dire, nous les avons cueillies à l'Officiel. Nous avons voulu, en effet, pour mieux édifier le lecteur, laisser parler les faits eux-mêmes. Ainsi chacun peut se rendre compte des tristes débuts de la guerre notre infortuné Trésor public. Comme s'il ne suffisait pas des lourdes, des formidables charges qui pèsent déjà sur ce Trésor public du fait même des dépenses que la guerre impose, on en a encore accru le fardeau en permettant à de lâches courtiers de réaliser des profits illicites. Et pour quelques faits que l'opinion réussit à connaître grâce à des révélations parlementaires, combien d'autres faits nous demeurent ignorés ! Nous avons dû payer cher les « bons » offices de Messieurs les intermédiaires...

Nous aurions beaucoup à dire encore sur cette question des intermédiaires spéculant indignement aux dépens de l'Etat ou sur la question de ces autres intermédiaires qui, par un jeu de spéculation de même sorte, réalisent des fortunes sur le dos du public en faisant augmenter le prix des marchandises de première nécessité. Si l'Etat paie ce dont il a besoin à des tarifs de luxe et si la vie chère devient la vie inabordable, c'est, braves gens, pour que de misérables courtiers marrons fassent plus rapidement fortune aux dépens de la patrie ! N'est-ce pas qu'il est temps que l'on s'avise enfin d'interrompre un peu rudement ces malpropres et criminels trafics par quoi s'illustre à sa façon toute la bande noire des profiteurs de la guerre ?

CAMILLE FERDY.

Les Scandales de l'Intendance

Le rapport de M. Boret sur les marchés des blés

M. Joseph Thierry est disposé à faire toute la lumière

Paris, 9 Août.
L'Echo de Paris croit savoir que le rapport Boret, sur les circonstances qui entourèrent la conclusion des marchés de blé, sera déposé jeudi prochain à la Chambre. C'est un rapport très détaillé, fournissant d'anciennes sur les conditions dans lesquelles le marché en question fut conclu par l'Intendance.

MM. Joseph Thierry et Boret tirent, hier un entretien de trois heures où ils s'efforcèrent de dégager les responsabilités encourues. M. Boret donna connaissance au sous-secrétaire d'Etat du rapport sur les conditions dans lesquelles M. Colin, un gros marchand de blé, avait offert à l'Intendance les 300.000 quintaux de blé d'Amérique. Les négociations furent entamées, et aboutirent, avec le concours de M. Baumann, directeur des grands magasins de Corbell, en relations permanentes avec l'Intendance.

Comment le quintal proposé à 19 fr. 50 fut-il en réalité, payé 23 fr. 50 et 24 fr. par l'Intendance ?

Le rapport de M. Boret semble assez imprécis sur les responsabilités.

Qui a eu l'initiative de proposer la majoration de 4 francs ?

Qui empêcha la différence ?

Le bruit court que le rapport Boret ne conclut pas, il se borne à exposer les faits. D'autre part, il ressort de constatations que le ministre de la Guerre est resté en dehors de toute cette affaire.

M. Joseph Thierry déclara à l'Echo de Paris que l'enquête confiée à un contrôleur général arriva aux mêmes conclusions que celles de M. Boret. Il ajouta : « Je suis tenu pour le moment à une grande réserve, mais si je ne fais écho complètement cette affaire, recourir à des moyens plus efficaces que ceux qui sont à la disposition de M. Boret, je les emploierai. Il faut que nous nous abouissions. »

Paris, 9 Août.

M. Victor Boret, rapporteur des marchés sur les blés, considère comme indispensable — et préconisera par conséquent dans son rapport — la création d'un ministère des achats et approvisionnements et de la répartition de ces approvisionnements afin de supprimer la concurrence entre les agents des différents services, concurrence qui aboutit à des élévations de prix au détriment du Trésor.

L'organisation qu'il préconise centraliserait toutes les offres, et par conséquent permettrait la comparaison entre ces offres. Elle établirait une utile documentation des cours et les méthodes d'achats, dresserait la liste des lieux de production, des marchés de vente, se préoccuperait des meilleures époques d'achat de la meilleure utilisation des frets, et même des assurances.

Un Hommage allemand

L'Allemagne rendant hommage à la France, voilà quelque chose de si rare, qu'on ne saurait laisser passer l'hommage sans le cueillir.

Le Tag, organe pangermaniste de Berlin, écrivait ces jours-ci que le gouvernement français ne cherchait nullement à causer des blessés, comme le raconte la presse allemande.

« A la place de la Concorde, au Louvre, et dans les hôtels des Champs-Élysées, on voit les blessés aux fenêtres, riants et causant, et il faut le dire, ces blessés jouissent de tout le confort moderne. »

« Les soldats sont bons, aimables, modestes et convenables. Quand on leur présente des cigaretes ils ne veulent en prendre qu'une seule, et il faut insister pour qu'ils en acceptent une poignée... »

« Suit un doigt des infirmières françaises, dont il n'a surpris « la moindre trace de cette légèreté ou de cette coquetterie dont parlent les journaux allemands ». Enfin, le journaliste termine en constatant que les blessés allemands sont très bien soignés. Que de fleurs !... Que de fleurs !... »

373^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 9 Août.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois, nuit mouvementée dans le secteur au nord d'Arras. Une attaque allemande, au nord de la station de Souchez, a été repoussée. Dans le secteur de Neuville-Saint-Vaast, à l'est de la route de Lille, les Allemands, après avoir fait exploser une mine, ont violemment bombardé nos positions et ont essayé de sortir de leurs tranchées. Ils ont été immédiatement arrêtés par nos feux d'infanterie et d'artillerie.

En Argonne, près de la route Vienne-le-Château-Binarville, l'ennemi a attaqué à coups de grenades et de pétards nos postes avancés et les tranchées voisines. Il a été rejeté dans ses lignes par notre feu.

Dans la partie occidentale de la forêt, depuis la Haute-Chevauchée jusqu'à Vauquois, lutte à coups de bombes et de grenades, et fusillade pendant une partie de la nuit.

Dans les Vosges, une nouvelle attaque allemande contre nos positions du Lingé a été prononcée vers une heure et a complètement échoué. Nos tirs de barrage ont infligé à l'ennemi des pertes sensibles.



Un régiment d'infanterie italienne partant pour le front

PROPOS DE GUERRE

Impressions de Poilu

LUNDI 10 AOÛT

Un poilu permissionnaire qui est au front depuis le 31 juillet, m'a dit :

« Ma plus forte impression je l'ai éprouvée à Neuville-Saint-Vaast. C'était le matin du 9 mai. La position ennemie qui allait être le but de notre attaque fut l'objet d'un bombardement d'artillerie formidable : le bombardement le plus fantastique qu'on ait jamais entendu depuis le début de la guerre. Nos canons tonnaient, sans interruption, de 3 heures du matin à 10 heures. De 9 heures à 10 heures, ce fut le bouquet, toutes les pièces tirant à la fois, une vraie catastrophe. Ce jour-là, les fantassins attendaient le moment de partir à l'attaque. Tu crois peut-être qu'ils se terraient sous l'orage ?... On ne pouvait pas les retenir ! Ils étaient debout sur les parapets. Ils chantaient. Ils applaudissaient les artilleurs. Soudain on vit les batteries de 75 dévaler en trombe une éminence haute de 800 mètres. Il aurait fallu entendre ce hurlement ! On se serait cru à une fête ! »

« Nos artilleurs avaient devant eux des montagnes d'obus. On leur avait dit : « Tapez dans le tas ! Allez-y et ne ménagez pas les munitions ! » Il fallait voir comme ils y allaient. On a contrôlé, après l'action, qu'il y avait eu, en fait, un tir de bombardement, un obus par mètre carré, chaque batterie ayant un secteur bien déterminé et très réduit. »

« Parmi les fantassins qui étaient là, il y avait des poilus qui venaient de passer l'hiver de Belgique, de vrais grognards, des « raleurs », comme on les appelle, mais rien ne semblait plus devoir les galvaniser. Eh bien ! ils étaient là pendant le bombardement, prêts à bondir, les narines dilatées, tremblant d'impatience, piaffant comme des poulains arabes. Et il fallait que les officiers les menaçassent de leur revolver pour les empêcher de partir avant le moment fixé ! »

« A 10 heures, les soldats s'élançant. Je crois bien qu'on n'aurait pas pu les retenir un quart d'heure de plus. On avait préparé des passerelles pour franchir les tranchées à la course. Avant que les hommes chargés de les mettre en place fussent arrivés, les poilus étaient loin, glissant, bondissant, butinant dans les trous d'obus, se relevant et continuant en avalanche. Ils ne s'arrêtaient qu'à bout de souffle, quatre kilomètres plus loin ! »

« La morale de mon histoire, ajoute mon poilu, c'est que nos soldats sont incomparables dans l'attaque. Quand ils se sentent bien soutenus par nos artilleurs, en lesquels ils ont une confiance qui touche au fétichisme, ils sont irrésistibles : on les ferait passer par un trou d'aiguille... Le bel élan de Neuville-Saint-Vaast se répètera quand on verra. Avec des obus et des canons, nos fantassins, malgré les fatigues, malgré tout, iront jusqu'où l'on verra ! »

ANDRÉ NEGIS

LA GUERRE

L'Avance italienne se poursuit sur tout le front

LA CHUTE DE GORIZTA EST IMMINENTE

Vichy, 9 Août.

Un Comité composé de toute la colonie italienne et de cent personnalités vichyssoises est constitué aujourd'hui pour recevoir M. Tittoni, ambassadeur d'Italie, à l'occasion de la grande manifestation franco-italienne qui aura lieu dimanche 27 août.

L'émiment diplomate sera reçu officiellement, samedi 25 août, par MM. Prestat, président, Aletti et Baldini, vice-présidents élus à l'unanimité.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 9 Août.

L'avance allemande se poursuit en Russie, rapide dans le Nord, très lente au centre, ce qui inspire à quelques critiques militaires des craintes sur le sort des armées russes qui s'attardent. Après avoir échappé à la pince de Hindenburg, les armées russes pourraient être happées par celle-ci, qui embrasse maintenant un bien plus grand rayon.

Avec le colonel Ressler, qui est une autorité, je ne crois pas à ce danger. Le grand-duc Nicolas a donné la mesure d'un manœuvrier supérieur. Mieux que nous, il est à même d'apprécier la situation exacte qui lui est faite. On peut avoir confiance en son habileté, comme dans l'énergie farouche de ses troupes. Nous verrons dans quelques jours quel peut bien être le plan de l'ennemi.

Sur notre front, nous en sommes toujours à des actions locales très violentes, en Argonne et dans les Vosges, et dont l'initiative appartient aux Boches. En Argonne, ils visent la voie ferrée desservant Verdun, et qui est à dix kilomètres à peine en arrière de notre front. Pour la prendre, ils multiplient les attaques depuis des mois. Cette bataille incessante a eu pour résultat de bouleverser les premières lignes des belligérants, de les modifier au point que, sur certains points, elles s'enchevêtrent, c'est ce qui explique les fluctuations légères dont parlent les derniers communiqués. Celles-ci n'ont aucune importance, non seulement parce qu'elles ne portent que sur de faibles éléments de tranchées, mais parce que nous sommes couverts sur nos arrières par la forêt très fortement organisée.

Les efforts des kronprinz, qui s'y sont brisés jusqu'ici, ne réussissent pas mieux dans l'avenir.

Ceci dit, je constate avec joie que mes confrères continuent d'insister sur la nécessité que j'exposais ces jours derniers, d'en finir au plus vite avec la Turquie. Quelques-uns des plus notables reviennent sur un autre point que j'ai également mis en lumière et à assez longtemps, l'urgence qu'il y a, pour les alliés, de réaliser l'unité de méthode d'action qui s'impose. L'ennemi a un seul chef, il obéit à une même volonté, et c'est un avantage énorme. On peut, et on doit, de notre côté, y faire pièce dans une certaine mesure, en établissant un plan général dans lequel le rôle de chacun sera très exactement déterminé, et les actions rigoureusement concordantes. C'est là une vérité évidente, comme la lumière du soleil. Elle devrait être pratiquée depuis le commencement.

MARIUS RICHARD.

NOS ALLIÉS ET NOUS

La Russie a été secondée par la France et l'Angleterre

Londres, 9 Août.

On peut être assuré de trois choses :

1° La Russie, quand elle subit la rude pression de l'ennemi, reçoit toute l'aide possible dans la question primordiale, celle de l'approvisionnement en munitions ;

2° Les empires centraux seront attaqués à l'Ouest et au Sud, à l'heure voulue et de manière qu'il conviendra ;

3° Tous les alliés se concerteront désormais sur la conduite générale de la guerre.

Les forces en présence sur toutes les frontières

Londres, 9 Août.

Dans le Times de ce matin, le colonel Replington estime que les forces allemandes sur le front occidental doivent s'élever à environ 1.700.000 hommes. Sur le front oriental, les Allemands auraient 60 divisions, représentant 1.250.000 hommes, auxquels il faut ajouter les effectifs austro-hongrois.

Le colonel Replington ajoute : « Nos forces actives augmentent chaque mois. Si donc, les armées russes conservent le contact, et réussissent à opérer leur retraite sans se laisser entamer, l'hiver trouvera l'ennemi avec sa tâche inachevée et ses espoirs compromis, non pas sur une frontière seulement, mais sur toutes les frontières. »

Les Pertes navales comparées

Paris, 9 Août.

Il vient de paraître en Angleterre une statistique avec diagrammes sur les pertes navales comparées des alliés et des ennemis. Cette statistique considère seulement les principaux navires des flottes, soit les cuirassés, les croiseurs ou canonnières ; elle est établie sur les trois éléments suivants : 1° déplacement ; 2° âge du navire ; 3° rapport du tonnage des navires perdus au tonnage total des principaux navires de la flotte.

En ce qui concerne l'élément âge, volontiers on se croit trompé : le navire est regardé comme ayant sa valeur pleine au moment où il prend armement, mais au fur et à mesure que des perfectionnements se réalisent, soit dans la construction, soit dans l'armement, le navire subit une dépréciation ; de plus, le navire et les instruments de combat s'usent. Après avoir calculé, d'après l'âge, quelle est la valeur de la perte, cette valeur a été diminuée du

tonnage total du navire. Il est évident que deux navires de même tonnage. L'un absolument neuf et l'autre datant de dix ans de plus, n'ont point la même valeur et que la perte de l'un ou de l'autre affecte très différemment les deux flottes.

D'après cette statistique, les alliés ont perdu : 8 cuirassés (7 anglais, 1 français), 16 croiseurs (10 anglais, 1 français, 2 russes, 2 italiens, 1 japonais), 4 canonnières (2 anglaises, 1 française, 1 russe) ; soit au total, 28 navires.

Les ennemis ont perdu de leur côté : 3 cuirassés (1 allemand, 1 turc) 22 croiseurs (10 allemands, 2 autrichiens, 1 turc) et 11 canonnières (7 allemandes, 1 autrichienne, 3 turques), formant un total de 35 navires.

Le tonnage total brut est de 238.650 tonnes pour les alliés et de 142.500 tonnes pour les adversaires, soit une différence de 95.750 tonnes. Seulement, si l'on fait à ces chiffres la correction résultant de l'âge — on sait que les alliés ont perdu surtout de vieux bateaux — la valeur des pertes de ces derniers n'est plus évaluée qu'à 113.400 tonnes et celle des ennemis à 93.500 tonnes, soit une différence de 19.900 tonnes.

Quant au rapport du tonnage perdu avec le tonnage total des navires de même espèce dans les deux parties, il résulte de la statistique que pour la Triple-Entente, avec le Japon et l'Italie, la perte est de 6,31 0/0 et pour la Duplice, avec la Turquie, elle est de 12,14 0/0.

L'Italie en Guerre

La chute de Gorizia est imminente

Rome, 9 Août.

Dans la région de l'Isonzo, l'activité autrichienne a cessé complètement. Les troupes italiennes y continuent leur avance méthodique, et Gorizia, évacuée par les Autrichiens, est virtuellement en possession des Italiens.



Le général Eugène de Rossi commandant le XII^e corps des Bersaglieri

Les Autrichiens ne tiennent plus aucun point sur l'Isonzo, le mont de Podgora ayant été également évacué par eux.

L'armée italienne fait de nouveaux progrès importants dans les Alpes Dolomitiques. De nombreux villages alpins furent occupés.

La chute de Rovereto et de Riva est considérée comme imminente, les fortifications de ces villes ayant été presque complètement détruites.

Rome, 9 Août.

L'« Idea Nazionale » reçoit la nouvelle que Gorizia est complètement cernée par les forces italiennes. On ne peut plus douter de la victoire imminente.

Turin, 9 Août.

Un journaliste suisse, qui revient de Gorizia, télégraphie les détails suivants sur la vie dans la ville où il était encore jeudi dernier :

La bataille était livrée depuis dix jours quand Gorizia, elle est terminée, mais l'artillerie italienne continue ses tirs formidables.

La ville est débrulée par les détonations des pièces de tous calibres. La grêle d'obus est telle, qu'il ne faut pas penser sortir. Ce duel est le plus terrible la nuit, il est impossible de fermer les yeux, on ne compte plus les maisons éventrées et les rues rou-

Le Buste de Jaurès à la Chambre

Paris, 9 Août.

L'humanité annonce qu'un groupe de députés a déposé une proposition de résolution ayant pour but de placer à la Chambre le buste de Jean Jaurès.

LES CIVILS STOÏQUES

Ce que nous dit une Réfugiée

La culture allemande par le feu et par le sang. -- Le calvaire d'une famille. -- Le retour en France.

Dans un des hôtels populaires de la rue d'Aix, une famille de réfugiés français a trouvé, depuis quelques jours, un asile momentané. Elle est venue de Jarny, près de Comblanchien (Meurthe-et-Moselle) mais par l'Allemagne. Le père est mort, fusillé. Et le récit que m'a fait la mère, Mme Autériot, est tel qu'il faudrait que chacun de nos soldats et que chaque civil l'entende pour y puiser une nouvelle et plus forte volonté de vaincre.

Dans l'humide chambre où deux lits s'étendent vers la fenêtre étroite, mais grande ouverte, pour respirer le plus possible, au bord des toits, l'air du plein ciel, six personnes : Mme Autériot et cinq enfants, deux filles, deux garçons. L'un, étendu, repose. Et, grave et si neuritique qu'elle semble n'avoir plus la force d'exprimer de nouveau sa souffrance, Mme Autériot raconte l'histoire de leur calvaire.

« C'était, l'année dernière, presque vers cette époque, au milieu d'août. D'un côté, les Allemands qui approchaient ; de l'autre, les Français encore accablés à leur lycée de centre, Jarny. L'espionnage provoqua dans le village le premier fait de guerre. Un des notables habitants, naturalisé, se livrait, avec l'aide de sa femme, à des travaux de jardinage. Des chasseurs français le surpris. Il n'évita point le châtiment qu'il avait mérité.

« Le 24 août, nos troupes se retirèrent devant le nombre toujours croissant des ennemis. Bientôt ils tirèrent le village. Ils incendièrent les maisons et les magasins de comestibles. La brutalité les emporta à un tel point qu'ils préférèrent nous massacrer que de nous laisser vivre. Ils nous brûlèrent les maisons, les meubles, les vêtements, les bijoux, les bijoux de nos parents, les bijoux de nos parents, les bijoux de nos parents...

« Nous vivions dans la pire angoisse et le malheur ne devait pas tarder à nous atteindre aussi. Nous habitions dans la rue de Metz, sur le devant des maisons, la route, par derrière, une rivière large de près de deux mètres. Un avion français passa et répandit au coup de feu par le jet d'une bombe. Elle tua un officier, d'ailleurs, dans le soir. Aussitôt, notre rue fut condamnée. Contre notre porte quatre mitrailleurs furent braqués. Nous entendîmes des cris déchirants. Une famille voisine mourut de faim et de supplices. Bientôt, les balles frappèrent de toutes parts les murailles. Nous nous réfugiâmes dans les caves. Hélas !... fille, la maison brûla, et elle nous entraîna vers une des fenêtres surplombant la rivière.

« Je préfère mourir vécue, s'écria-t-elle en nous embrassant, et elle se jeta dans la rivière. Nous suivîmes son exemple. De nouvelles balles s'acharnèrent après nous. L'une brisa mon poignet, une autre frappa une de mes filles à la jambe. D'autres d'ailleurs atteignirent le bras droit de cette enfant, qui n'a pas quatorze ans...

« Et une toute jeune fille, aux yeux tristes et doux, me présente un mouchoir qui est assés à peine l'épaulé, tant l'ampoulette doit être éprouvée haut.

« Puis les Allemands nous arrêtèrent sur la rue. Mon mari devant moi fut fusillé. De la main, en tombant, il eut la force encore de me faire un signe adieu... »

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

An nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Jules Denny, caporal au 114^e d'infanterie territoriale, tué à l'ennemi le 26 juin.

De M. Antoine Déguis, mort pour la Patrie à l'âge de 31 ans.

De M. Gaston Boudault, tué à l'ennemi le 15 juin à l'âge de 19 ans.

De M. Léon Chabre, caporal au 57^e bataillon de chasseurs à pied, tué à l'ennemi le 29 juin à l'âge de 18 ans.

De M. Joseph Mezrana, mitrailleur au 115^e de ligne, tué à l'ennemi le 8 juillet à l'âge de 39 ans.

De M. Urbain-Paul Terri, de Puy-Sainte-Réparate, blessé grièvement à l'ennemi et décédé à l'âge de 20 ans.

Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles si douloureusement éprouvées et les prie d'agréer ses sincères condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période du 28 juillet au 2 juillet, aura lieu le mercredi 10 août, de 9 heures à 12 heures, dans les perceptions de la ville conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, n. 4, paiera tous les retardataires.

La perception de la rue de la Darse, n. 23, paiera tous les retardataires.

La perception du boulevard des Dames, n. 65, paiera tous les retardataires.

La perception de la rue Sainte-Croix, n. 8, paiera tous les retardataires.

La perception de la rue Duguesclin, n. 8, paiera tous les retardataires.

La perception de la rue du Cor, n. 17, paiera tous les retardataires.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, n. 13, paiera les bénéficiaires du 19^e canton, du 1^{er} au 4^e au-dessus de 14 ans.

La perception de la rue Paradis, n. 118, paiera tous les retardataires.

La perception de la rue Marengo, n. 74, paiera du n. 2^o à 3^o de 11^e canton.

Il est rappelé aux allocataires que n'ont plus droit aux majorations qui leur ont été accordées, les enfants ayant atteint l'âge de 16 ans ou qui ont été payés de déces ou de toute autre cause.

Cessent également d'avoir droit au secours de l'Etat les familles des hommes renvoyés provisoirement dans leurs foyers et des militaires à solde mensuelle.

Déclaration devra être faite à la Préfecture. Les enfants qui vont avoir 16 ans doivent être déclarés à l'avance.

Permissionnaires des régions envahies

Nos malheureux soldats des régions envahies, presque tous dans les familles depuis de longs mois, vont avec tristesse une nouvelle épreuve à ajouter à leur tourment et à leur misère ; chaque jour, des camarades de combat, tout joyeux de la permission obtenue, partent pour quelques jours de bonheur vers les leurs, ceux qui s'avaient craint de ne plus revoir. Eux, les abandonnés, dont le foyer est détruit et les familles prisonnières ou dispersées, sentent alors plus cruellement leur abandon, et les lettres qu'ils écrivent à l'œuvre d'assistance qui a été créée pour eux dans notre ville, sont navrantes à lire. Cette œuvre, qui a déjà réussi à grouper autour d'elle un grand nombre de collaborateurs, est-à-dire de personnes de cœur se chargeant de leur foyer et de leur famille, et de correspondre avec lui, apprend chaque jour avec grand plaisir que des « Mairaines » ont eu la charitable pensée d'offrir l'hospitalité de leur foyer à leur protégé. C'est une façon tout à fait émue que ces pauvres hommes répondent à ces invitations touchantes ; mais combien d'autres devront renoncer à l'espoir de connaître ces jours de repos et d'intimité familiale ! Combien même parmi eux ne connaîtront jamais, pendant la durée de cette guerre, ou la durée, peut-être plus courte, de leur vie, le bonheur de recevoir une lettre ou un colis ; et pourtant ce bonheur, combien il serait assés à chacun de nous de le leur procurer !

Nous sommes heureux de recevoir de ces familles nombreuses lettres écrites à l'œuvre par ces malheureux soldats sont mises à la disposition des personnes qui désirent les lire ; nous sommes persuadés que ces humbles phrases touchent le cœur de beaucoup d'entre elles et que de nombreux soldats trouveront encore l'amitié d'une famille adoptive, et peut-être aussi le foyer où ils viendront, tout joyeux et reconnaissant, passer leurs jours de permission.

Pour tous renseignements à ce sujet, ainsi

La vision est si atroce que Mme Autériot ne peut achever.

« Les nombreux habitants, dont le maire, furent fusillés aussi, poursuit la fille aînée de Mme Autériot. Puis, une vie asservie reprit dans le travail et le labeur. Un Français, emmené depuis en captivité, M. Jossa, le dirigeait en remplacement du directeur qui avait pu rejoindre Verdun. Je lavais aussi du linge pour les soldats. On nous avait obligés, comme tous les habitants restés, à enseigner notre jardin ; mais la récolte appartenait à l'avance à la Kommandatur. A chaque instant, ma mère, qui la nuit dormait dans une chambre voisine, manqua de subir le sort de notre père. Une fois, pour un refus, on nous menaçait de nous faire flamber vifs. Un lieutenant, aussi, qui m'avait ordonné de lui apporter de l'eau chaude et une serviette, m'obligea, en brisant sur moi son revolver, à le nettoyer... »

« Pourrait nous avoir des joies. Les avions français venant à eux, nous avions vu la ville et bombarder la gare. Notre demeure était tout à côté. Malgré le danger — une bombe est même tombée à trente mètres de nous — nous nous sommes réfugiés dans les caves. On nous a fait passer par des avions, en garnison à Metz. Au cours du dernier bombardement par avions, nous avons assisté, deux trépassés de munitions sautèrent. Les dégâts furent immenses et nous étions heureux. Notre pauvre sœur avait été transportée à Metz. Une infirmière de la Croix-Rouge qui la soignait, femme d'un général commandant, nous a permis de la voir. Elle était si intéressée à son sort. L'officier fut fait à ma mère de céder son enfant et son autre fille qui avait été blessée ! Ma mère, indignée, refusa. On nous annonça, peu après, que l'on nous renvoyait en France ; on nous accorda que vingt minutes pour nous préparer.

« Le retour ne fut pas direct. Nous dûmes courir à Basit, en Allemagne. Les prisonniers civils que nous y vîmes — environ 1.400 — étaient dans un état pitoyable ; quelques-uns pieds nus, en chemise et en caleçon, s'étaient intéressés à son sort. L'officier fut fait à ma mère de céder son enfant et son autre fille qui avait été blessée ! Ma mère, indignée, refusa. On nous annonça, peu après, que l'on nous renvoyait en France ; on nous accorda que vingt minutes pour nous préparer.

« Enfin, on fut la Suisse, un accueil si généreux que nous pleurâmes, nos soins furent réconfortants. Marseille ne représente pour nous qu'une étape dans notre fuite loin du cauchemar. Ma grand-mère habite l'Algérie. Elle ne nous rendra jamais visite et nous ignorons si elle vit toujours. Pensez : après un an de silence ! Ah ! nous avons si souvent souhaité la mort que nous avons pu en dire encore en la vie ! »

« Alors, Mme Autériot, stoïque, ajouta : — Ce sont des enfants ! Pour moi, certes, tout est fini ; jamais je ne pourrais oublier, mais leur avenir à eux, c'est d'espérer. Tournez vers le ciel comme vers l'avenir, la toute jeune fille aux yeux tristes et doux, appuyée de son seul bras à la fenêtre, sembla immobile et symbolique, la statue même de nos provinces mutilées. »

JULIUS BERNEZ.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Marché aux porcs. —

Un marché aux porcs d'avant-hier dimanche, il a été amené 20 cochons de lait, qui ont tous été vendus à 25 à 30 fr.

L'HÉROÏSME DE NOS ALPINS

Le 23^e Chasseurs cité à l'Ordre de l'Armée

Les exploits des « diables bleus », comme on appelle nos alpins, font l'admiration de tous. Leur héroïsme restera légendaire. Voici, en effet, en quels termes glorieux le 23^e bataillon de chasseurs, en garnison à Grasse, et formé surtout de Méridionaux, est cité à l'ordre de l'armée :

« Le 23^e bataillon de chasseurs a fait preuve d'une vaillance et d'une énergie au-dessus de tout éloge, en évitant une position très solitaire et occupée par l'ennemi, pendant plusieurs jours consécutifs pour élargir sa conquête. »

Ajoutons que le bataillon a reçu la Croix de guerre avec palmes.

Deux Accidents

Une collision de voitures à la Viste : deux blessés

Un accident qui a eu des suites assez graves s'est produit dimanche, vers 9 heures, rue d'Aix, non loin du plateau de la Viste. Deux voitures d'Aix, M. Emile Mourre, 40 ans, typographe, 36, rue Mignet et un de ses amis, M. Michel Gerlando, 34 ans, commissionnaire, 21, rue Petit-Saint-Espirit, qui étaient tous deux en route pour Marseille, ont eu une collision. M. Gerlando, qui était au volant, a été projeté à terre et a eu des lésions graves. M. Mourre a été blessé à la tête et a eu des lésions graves.

Rue d'Aix, un cheval s'emballa

Hier à midi, un accident beaucoup plus sérieux encore, car il causa peut-être la mort d'un homme, est arrivé à l'intersection de la rue d'Aix et de la rue de la Viste. Un tramway allant du cours Saint-Louis aux Alygades arrivait à l'arrêt en même temps qu'un paléfière de l'armée hindoue monté sur un cheval. Les deux véhicules se heurtèrent et le cheval s'emballa. Il fit un écart si brusque qu'il se trouva en présence d'un camion venant du boulevard National sur lequel son élan ne fut pas arrêté ; il sauta par dessus d'un bon prodigieux, passa sur le camion sans même le toucher, et rebomba sur le pavé. Bien qu'il fut arrêté par un soldat qui se relevait instantanément, l'homme, bien que blessé à la tête, retint le cheval pendant une minute, mais il s'échappa et s'enfuit ventre à terre par la rue de la Viste. On le retrouva à l'angle de la rue de la Viste, où il fut tué par un autre tramway. Le cheval s'emballa et se jeta sur un autre tramway qui fut arrêté à temps.

Chronique Locale

Le crime de Louvain. —

C'est avec une réelle satisfaction que nous pouvons annoncer que le crime de Louvain, qui a causé tant de tristesse et de douleur à nos compatriotes, a été résolu. Le meurtrier, M. Eugène, a été condamné à la prison à perpétuité. Les autres accusés ont été acquittés.

Remise de décorations. —

Une remise de décorations, Médaille militaire et Croix de Guerre, à deux sous-officiers et vingt et un caporaux et soldats aura lieu aujourd'hui à deux heures à la caserne du Muy.

Volour habile. —

M. Florentine Pascal, qui exploite un restaurant, 78, quai du Port, communique à la police le nom d'un individu qui a dérobé dans le tiroir d'une table de sa cuisine, une sacoche contenant 1.400 francs. Vers midi, M. Pascal voulut reprendre son argent et constata qu'il avait disparu. Elle a porté plainte à M. Barrère, commissaire de police, et l'individu a été arrêté.

Un triste individu. —

Avant-hier, vers 3 heures et demie de l'après-midi, le soldat Julien Julien, surpris au champ de tir du Pharo, un individu qui tentait de violenter une toute petite fille et l'arrêta. Le brave soldat fut conduit à la police le triste individu, qui fut condamné à la prison à perpétuité.

Le drame de la place de la Préfecture. —

L'information judiciaire de cette affaire passionnelle a été confiée à M. de Pesse, juge d'instruction, qui a procédé, hier, à un premier interrogatoire de M. Reboul. Celui-ci a, de nouveau, exprimé ses regrets d'avoir eu plusieurs coups de revolver sur sa femme qui l'avait abandonné.

Le drame du quartier du Panier. —

Nous avons relaté les circonstances dans lesquelles un épicier du nom de Crocetti porta un coup de couteau à un de ses compatriotes et amis nommé Pinto Domingo.

tion, chargé de l'affaire, il a été écroué à la prison Chave.

Pour le travail à domicile. — Ce soir, mardi, de 6 à 7 heures, permanence. Adhésions au Syndicat des « Ouvriers du Vêtement », perception des quotités, bureau n. 18, Bourse du Travail, au 1^{er} étage.

Demain mercredi, à 6 heures, réunion du Conseil d'administration.

Les incendies. — Un incendie s'est déclaré, avant-hier, dans un tas de charbon appartenant à l'usine de triturations de couleurs minérales, boulevard de Plombières, immédiatement combattu par le personnel de l'usine, puis par les pompiers, le foyer fut bientôt maîtrisé. Les dégâts sont relativement peu importants.

Excursion à la Sainte-Baume. — Tous les jours, départ d'Aubagne à 7 heures et demie. Prière de retirer les tickets au Syndicat d'Initiation, 10, rue de la République, à Aubagne. Une voiture automobile à six places pour excursions et promenades est aussi à la disposition du public.

Petite Chronique. — Aujourd'hui, à 3 heures, assemblée générale à la Société d'Horticulture, 6, place du Lycée.

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 9 Août.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Journée relativement calme sur l'ensemble du front.

Actions d'artillerie en Artois, entre la Somme et l'Oise et dans la vallée de l'Aisne, Reims a été bombardé.

En Argonne, vers la Fontaine-aux-Charms, l'ennemi a tenté d'enlever nos postes d'écoute. Il a été partout repoussé.

Dans les Vosges, simple canonnade.

Aviation. — Ce matin une escadre de trente-deux avions de bombardement, escortée par des avions de chasse, est partie pour bombarder la gare et les usines de Sarrebruck.

Les circonstances atmosphériques étaient défavorables, les vallées couvertes de brume et le ciel nuageux. Cependant, malgré les difficultés de direction, vingt-huit avions ont atteint le but, lançant sur les objectifs cent soixante quatre obus de tous calibres. Les avions d'escorte ont écarté les avions qui ont essayé de barrer la route à l'escadre.

De nombreuses fumées et des incendies ont été observés au-dessus des points visés.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

L'ATTAQUE DES DARDANELLES

Un cuirassé Turc coulé par un Sous-Marin allié

Amsterdam, 9 Août.

Un communiqué officiel turc dit que le cuirassé « Hairredin-Barbarossa », a été coulé aujourd'hui par un sous-marin ennemi. Presque tout l'équipage a été sauvé.

Le communiqué ajoute : « Bien que regrettable, la perte de ce cuirassé ne nous affecte pas excessivement. »

Paris, 9 Août.

Le cuirassé turc *Herridin-Barbarossa*, qui vient d'être coulé par un sous-marin, était l'ancien cuirassé ottoman *Wessembourg*, construit en Allemagne en 1874, vendu à la Turquie et modernisé en 1907.

Le *Herridin-Barbarossa* avait 106 mètres de longueur, 19 mètres de largeur et 7 mètres de tirant d'eau. Son déplacement était de 10.050 tonnes. Ses machines avaient une puissance de 10.000 chevaux et sa vitesse était de 16,5 nœuds. Son endurance était de 4.500 milles à 10 nœuds. Son armement comprenait six canons de 279 mm placés dans trois tourelles barbettes cuirassées, huit canons de 182 mm et six canons de 152 mm. Il avait trois tubes lance-torpilles, dont un aérien. Trois le *Herridin-Barbarossa* fut arrivé à la fin de sa carrière, sa disparition n'enlevait rien à la puissance de la flotte turque, dont il était une des principales unités.

Le cuirassé turc *Torghut-Reis*, ancien *Kurud-Friedrich-Willhelm*, encore en service, est semblable au *Herridin-Barbarossa* et a été vendu en même temps que ce dernier par l'Allemagne à la Turquie.

M. MILLERAND SUR LE FRONT

Paris, 9 Août.

Le ministre de la Guerre s'est rendu aux armées samedi, dimanche et lundi.

M. Millerand a conféré avec les généraux et s'est enquis, sur plusieurs points du front, des différents besoins des troupes. Il a visité des ambulances de cantonnements et il a inspecté plus particulièrement divers groupes d'aviation.

Un Avion français afferri en Suisse

Genève, 9 Août.

Un aéroplane militaire français, monté par un officier et un pilote, a atterri ce matin, à onze heures, entre Brét et Granges, à 8 kilomètres de Payeron. L'appareil a été mis sous séquestre et les officiers à la disposition des autorités.

L'avion venait d'Italie et s'est égaré dans le brouillard pendant la traversée des Alpes. Il a dû atterrir faute d'essence. — R.

Les Permissions de Quatre Jours dans la Zone de l'Intérieur

Paris, 9 Août.

Par analogie avec la mesure récemment prise par le général commandant en chef, en faveur des militaires du front, le ministre de la Guerre a décidé que des permissions d'une durée de quatre jours pourraient être accordées, sur leur demande, aux militaires de la zone de l'Intérieur, qui mobilisés depuis six mois au moins n'auraient bénéficié d'aucune permission d'une durée supérieure à vingt-quatre heures. Ces permissions seront accordées dans les conditions suivantes :

1^o Le nombre des hommes absents simultanément à ce titre, ne pourra dépasser 10 0/0 de l'effectif des présents dans le corps, service ou unité.

2^o Ces permissions seront accordées en commençant par les hommes qui n'ont pas revu leur famille depuis le temps le plus long, et à temps égal, par les pères de familles les plus nombreuses ;

3^o Elles pourront toujours être refusées si les nécessités du service l'exigent, ou encore en cas de punition grave ou de mauvaise conduite ;

4^o La durée du trajet aller et retour ne sera pas comprise dans les quatre jours de permission ;

5^o Ces permissions ne pourront être prolongées ou renouvelées. Toutefois, dans des cas absolument exceptionnels (événements graves de famille, par exemple), une prolongation pourra être accordée par les généraux commandants de subdivisions aux militaires qui en feraient la demande, à condition qu'ils aient préalablement fait connaître la nécessité absolue.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 9 Août.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Journée relativement calme sur l'ensemble du front.

Actions d'artillerie en Artois, entre la Somme et l'Oise et dans la vallée de l'Aisne, Reims a été bombardé.

En Argonne, vers la Fontaine-aux-Charms, l'ennemi a tenté d'enlever nos postes d'écoute. Il a été partout repoussé.

Dans les Vosges, simple canonnade.

Aviation. — Ce matin une escadre de trente-deux avions de bombardement, escortée par des avions de chasse, est partie pour bombarder la gare et les usines de Sarrebruck.

Les circonstances atmosphériques étaient défavorables, les vallées couvertes de brume et le ciel nuageux. Cependant, malgré les difficultés de direction, vingt-huit avions ont atteint le but, lançant sur les objectifs cent soixante quatre obus de tous calibres. Les avions d'escorte ont écarté les avions qui ont essayé de barrer la route à l'escadre.

De nombreuses fumées et des incendies ont été observés au-dessus des points visés.

Les Allemands repoussés à 37 kilomètres de Riga

Pétrograde, 9 Août.

Les Allemands ont été repoussés à 37 kilomètres de Riga.

Les Scandales allemands

Genève, 9 Août.

Deux administrateurs de la Compagnie de navigation Hamburg-Sud-Amérika, MM. Sibbers et Stehr ont été condamnés pour détournement de 750.000 marks.

Mouvement Judiciaire

Paris, 10 Août.

Le *Journal Officiel* publiera ce matin : Un décret aux termes duquel M. Guyon, procureur général près la Cour d'appel de Bourges, est nommé procureur général près la Cour d'appel de Nîmes, en remplacement de M. Dubouché, démissionnaire.

M. Chouzy, procureur général près la Cour d'appel de Bastia, est nommé procureur général près la Cour d'appel de Bourges.

Un arrêté nommant M. Crocheferrière, ancien directeur de l'école normale de Limoges, à l'école de notariat de Clermont-Ferrand.

La Crise japonaise

Tokio, 9 Août.

On considère comme très probable la nomination du ministre des Affaires Etrangères du baron Ishii, ambassadeur du Japon à Paris. Le baron Ishii a été sollicité d'accepter la nomination.

Les Doshikai, parti du prince Katara, se seraient engagés à soutenir le gouvernement.

Le Tour de Départ pour le Front

Paris, 9 Août.

Le ministre de la Guerre vient d'adresser des instructions au gouverneur militaire de Paris et aux commandants des régions de l'intérieur pour leur rappeler, en les précisant, les règles d'après lesquelles doit être fixé le tour de départ des hommes de troupes se trouvant dans les dépôts.

Dans chaque catégorie, les listes de départ sont dressées des hommes et des grades aptes à faire campagne. Ces listes sont affichées dans les casernements de façon à pouvoir être consultées par les intéressés. Ceux-ci sont ainsi appelés à vérifier la régularité des listes et à signaler les erreurs, pour que les rectifications immédiates soient apportées.

C'est sur ces listes que les commandants des dépôts prennent les renforts demandés, en commençant par les listes de liste, et en suivant dans l'ordre des listes.

Dans chaque catégorie, les hommes sont inscrits dans l'ordre des classes, en commençant par le plus jeune, à l'exception des hommes de classes 1916 à 1911, qui sont inscrits dans l'ordre inverse. Telle est la règle générale, mais, dans chaque classe, l'ordre est modifié par les hommes n'ayant pas encore fait leur front, ou qui ont été chargés de famille. Voici exactement l'ordre dans lequel sont inscrits les hommes sur ces listes :

1^o Les hommes n'ayant pas encore été au front (sauf les pères de quatre enfants vivants) ;

2^o Pères d'un ou deux enfants vivants, n'ayant pas encore été au front, s'ils sont mariés, divorcés ou séparés de corps et de biens (à la condition, dans ces deux derniers cas, que la garde d'un ou deux enfants vivants leur ait été confiée) ;

3^o Hommes ayant été déjà au front, classés d'après le nombre de fois qu'ils sont allés au front, en commençant par ceux qui ont été le moins de fois, à égalité dans le nombre d'envois au front, ils sont inscrits en commençant par les classes les plus jeunes.

4^o Pères d'un ou deux enfants vivants, n'ayant pas encore été au front, s'ils sont mariés, divorcés ou séparés de corps et de biens (à la condition, dans ces deux derniers cas, que la garde d'un ou deux enfants vivants leur ait été confiée) ;

5^o Pères d'un ou deux enfants vivants, n'ayant pas encore été au front, s'ils sont mariés, divorcés ou séparés de corps et de biens (à la condition, dans ces deux derniers cas, que la garde d'un ou deux enfants vivants leur ait été confiée) ;

6^o Hommes ayant été déjà au front, classés d'après le nombre de fois qu'ils sont allés au front, en commençant par ceux qui ont été le moins de fois, à égalité dans le nombre d'envois au front, ils sont inscrits en commençant par les classes les plus jeunes.

7^o Pères d'un ou deux enfants vivants, n'ayant pas encore été au front, s'ils sont mariés, divorcés ou séparés de corps et de biens (à la condition, dans ces deux derniers cas, que la garde d'un ou deux enfants vivants leur ait été confiée) ;

8^o Pères d'un ou deux enfants vivants, n'ayant pas encore été au front, s'ils sont mariés, divorcés ou séparés de corps et de biens (à la condition, dans ces deux derniers cas, que la garde d'un ou deux enfants vivants leur ait été confiée) ;

9^o Hommes ayant été déjà au front, classés d'après le nombre de fois qu'ils sont allés au front, en commençant par ceux qui ont été le moins de fois, à égalité dans le nombre d'envois au front, ils sont inscrits en commençant par les classes les plus jeunes.

partent les premiers qu'ils que soit leur place dans le classement normal de départ, à moins que leur présence au dépôt ne soit momentanément indispensable.

Conformément aux ordres donnés à plus de reprises, tous les employés du service armé dans des dépôts, appartenant à l'armée active, à sa réserve ou à l'armée territoriale, doivent être remplacés dans le plus bref délai, en commençant par les plus âgés, par des hommes de service auxiliaire, chargés de remplacer les hommes du service armé, soient mis au courant de leurs services.

Les employés du service armé devront donc continuer à figurer sur les listes de départ. Si le commandant du dépôt estime qu'il est indispensable, pour le bien du service, de retarder l'envoi au front de ces hommes, il doit, dès qu'ils figurent sur la liste, inscrire la date jusqu'à laquelle il décide de retarder leur départ. La décision prise à cet égard doit être approuvée par le général commandant la région.

Les commandants de subdivision et les commandants de région veilleront à ce que ces dates soient aussi rapprochées que possible, et que, sans plus tarder, si ce n'est déjà fait, les R. A. T. ou hommes de service auxiliaire, chargés de remplacer les hommes du service armé, soient mis au courant de leurs services.

Les grands qui étant déjà allés au front, sont employés à l'instruction des recrues, doivent être considérés, en principe, comme indisponibles pour les renforts, jusqu'au moment où les hommes qui ont été ainsi rendus disponibles pour alimenter ou renforcer les unités du front.

En raison de la spécialisation des sapeurs (mineurs, pontonniers, artilleurs, etc.), et de la nécessité de fournir à certaines unités des ouvriers de profession déterminée (charpentiers, forgerons, serruriers, ajusteurs, électriciens, cordiers, etc.) les commandants de dépôt du génie peuvent, sous leur responsabilité, surseoir à l'envoi de certains spécialistes ayant des aptitudes particulières en vue de satisfaire à des besoins ultérieurs prévus ou, au contraire, les faire partir avant leur tour pour donner satisfaction à une demande de renfort, le but à atteindre étant d'affecter chaque homme à la place où il est susceptible de rendre le plus de services.

SUR LE FRONT RUSSE

Les Allemands repoussés à 37 kilomètres de Riga

Pétrograde, 9 Août.

Les Allemands ont été repoussés à 37 kilomètres de Riga.

Les Scandales allemands

Genève, 9 Août.

Deux administrateurs de la Compagnie de navigation Hamburg-Sud-Amérika, MM. Sibbers et Stehr ont été condamnés pour détournement de 750.000 marks

